

Lettre ouverte à Monsieur Stéphane Raffalli et aux élu·es du conseil municipal de Ris-Orangis

Paris, le 22 septembre 2021

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élu·es,

Nous tenions à partager ici et publiquement les vives inquiétudes de notre réseau et notre fédération quant à la **situation extrêmement difficile** dans laquelle vous, les élu·es et services de la ville de Ris-Orangis, avez plongé la *MJC-Centre social et Centre de Musiques Traditionnelles* de votre ville. Car ce sont bien les choix des élu·es de Ris-Orangis qui, depuis le début de l'année 2021, ont mis en difficulté cette association historique de votre ville, jusqu'à la menacer aujourd'hui purement et simplement de fermeture.

Nous, professionnel·les des musiques actuelles au service de l'intérêt général, tenions à **témoigner de la singularité et du rayonnement de ce projet associatif** sur le territoire francilien, de l'ambition de ce projet pédagogique, artistique et culturel, ainsi que du caractère indispensable, surtout en ces temps de crise, de ce projet social au service des habitantes et des habitants de votre ville et de ses alentours. En plus de 50 années d'existence, la *MJC-CS-CMT* de Ris-Orangis s'est en effet illustrée dans le soutien aux Rissoises et Rissois les plus en difficulté, elle s'est investie sans férir dans l'éveil et l'éducation des enfants et des plus jeunes, elle s'est engagée, en tant qu'association d'éducation populaire, pour une société plus ouverte, plus inclusive et plus émancipée, elle a brillé, enfin, dans le développement des pratiques artistiques et culturelles de vos concitoyen·nes, favorisant les rencontres à l'international avec des projets comme *Ethnofonik*, en défendant et en promouvant avec vigueur la pratique des musiques traditionnelles notamment.

Ce projet si singulier et si essentiel que votre ville a la chance d'accueillir sur son territoire n'aurait pu se déployer sans le professionnalisme de son équipe permanente, sans l'engagement des nombreux intervenantes et intervenants qui le font vivre au jour le jour, ni sans l'implication de ses bénévoles qui au quotidien donnent de leur temps libre pour qu'il perdure. Evidemment, ce projet associatif n'aurait pu se développer avec une telle force sans l'indispensable concours et soutien de l'ensemble de ses partenaires opérationnels et financiers, au sein desquels figure, au premier chef, la ville de Ris-Orangis.

Alors pourquoi cette mise en danger aujourd'hui de la *MJC-CS-CMT* de la part des élu-es de Ris-Orangis ? Pourquoi la ville a-t-elle ignoré, depuis le début de l'année, les demandes de rendez-vous du conseil d'administration de l'association ? **Pourquoi la ville a-t-elle refusé** de travailler avec l'équipe de la *MJC* à l'élaboration d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens ? **Pourquoi la ville menace-t-elle** ainsi l'association de ne pas renouveler la mise à disposition des locaux municipaux qu'elle occupe ? **Pourquoi, enfin, la ville n'a-t-elle pas honoré ses engagements financiers**, pourtant inscrits dans cette convention, en ne versant pas l'indispensable subvention de fonctionnement, risquant de provoquer dans les semaines à venir de nombreux licenciements au sein de l'équipe et des intervenant-es ? Nous ne comprenons pas les crispations actuelles des élu-es de Ris-Orangis avec la *MJC-CS-CMT*, nous ne comprenons pas cette rupture du dialogue orchestrée par la ville, nous ne comprenons pas le sabordage à l'œuvre d'un projet associatif fort et ambitieux au service des habitant-es, en ces temps inédits de crise sanitaire, économique et sociale.

Néanmoins, nous pensons qu'une sortie de crise existe. Lors de l'assemblée générale de l'association le 10 septembre dernier, les représentant-es de nos réseaux ont entendu vos adjointes à la culture et à la jeunesse évoquer la volonté de la ville de déployer une « *MJC* du futur ». Si les contours de ce projet restent aujourd'hui flous, sa réussite ne peut que reposer sur la réouverture du dialogue entre la ville et la *MJC-CS-CMT* et sur l'intégration des professionnel-les de la *MJC*, pour coconstruire ce nouveau projet et s'accorder ensemble sur des objectifs communs et des moyens pour les faire vivre. Pour que les discussions puissent être constructives et apaisées, il est cependant indispensable que la ville donne de l'air à l'association, en **prorogant au moins jusqu'à l'été prochain la mise à disposition des locaux** et en versant sans attendre une **subvention de fonctionnement pour 2021**, comme la convention actuelle le prévoit. Ce n'est qu'à ces conditions que l'équipe permanente et le conseil d'administration de la *MJC-CS-CMT* pourront travailler sereinement à l'écriture de ce nouveau projet avec les services et les élu-es de la ville.

Sachez que nous sommes disposé-es à accompagner ce travail de coconstruction du nouveau projet, à l'instar sans nul doute des autres réseaux, fédérations et collectifs qui accompagnent et collaborent année après année avec la *MJC-CS-CMT*. Nous pouvons aussi, si vous le souhaitez, contribuer de près ou de loin à ces travaux, ou encore organiser des temps de médiation entre vous. Nos représentant-es et nos équipes se tiennent ainsi à votre entière disposition. Dans l'attente de réponses rapides de votre part, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs élu-es de Ris-Orangis, nos sincères salutations.

Le Conseil d'Administration du RIF
Le Conseil d'Administration de la FAMDT